



ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance Automobile F103827.025 M

PERIODE DU 01 JANVIER 2026 AU 31 DECEMBRE 2026

La Société d'Assurances La Sauvegarde, 148 rue Anatole France 92597 LEVALLOIS-PERRET Cedex, certifie garantir l'Assuré désigné ci-dessus :

**FNASCE - ECOLOGIE
M TE / M CTRCT**

LA GRANDE ARCHE PAROI SUD

92055 LA DEFENSE CEDEX

Les véhicules personnels des élus, permanents élus ou non, des adhérents, ou appartenant à l'Etat, à une Collectivité territoriale ou prêtés par un tiers, utilisés dans le cadre des activités de la Fédération, des URASCE, des ASCE. Les conducteurs étant dûment mandatés par le souscripteur :

Garanties :

- Responsabilité civile, défense pénale et recours
- Incendie,
- Vol avec franchise de 228 €
- Catastrophes naturelles,
- Bris de glaces,
- Dommages avec franchise 228 €
- Dommages corporels du conducteur responsable,
- Assistance aux personnes et aux véhicules,
- Attentats.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Levallois Perret, le 13 janvier 2026

Pour la Société

